

L'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ou UNODC – United Nations Office on Drugs and Crime)

L'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (**UNODC**) est sur le plan mondial l'un des principaux acteurs de la lutte contre les drogues illicites et la Criminalité internationale. Fondé en 1997, UNODC collabore avec des Etats Membres dans leur lutte contre les drogues illicites, le crime et le terrorisme. Dans la **Déclaration du Millénaire**, les Etats Membres ont pris la résolution d'intensifier leurs efforts pour combattre le crime transnational dans toutes ses dimensions, de redoubler d'efforts pour mettre en exécution l'engagement de réagir face au problème mondial de la drogue et de prendre des mesures concertées contre le terrorisme international. L'UNODC opère dans toutes les régions du monde à travers un réseau de bureaux établis sur le terrain.

Activités au Liban

Partie intégrante de ROMENA, UNODC Beyrouth offre au Ministère de la Justice Libanais une assistance technique depuis 1999 dans différents projets de réforme notamment dans le domaine de la justice des mineurs ainsi qu'au niveau d'activités relevant du secteur de la drogue ou de la lutte contre la corruption, le trafic d'êtres humains et ce dans le cadre de projets nationaux ou régionaux. Se basant sur les résultats positifs de la réforme entreprise dans la justice des mineurs, le Ministère de la Justice en 2007 a sollicité le soutien de UNODC dans le domaine de la justice pénale et particulièrement la réforme du système des prisons. Actuellement, UNODC Beyrouth concentre ses efforts sur la Réforme de la justice pénale et la lutte contre le trafic des êtres humains.

Le projet intitulé « Renforcement de la justice pénale au Liban » vise à fournir l'aide pour la mise en place d'une politique de justice pénale en ligne avec les normes et standards internationaux. L'objectif du projet est de garantir l'élaboration et la mise en place d'une stratégie de réforme pénale, centrée essentiellement sur le transfert de l'Administration pénitentiaire du Ministère de l'Intérieur au Ministère de la Justice. Le projet vise à :

- 1- Soutenir la mise en place des provisions législatives déjà existantes en matière notamment d'application des peines d'une part et de proposer une réforme législative en matière de gestion des prisons d'autre part ;
- 2- Aider à la mise en place de l'administration pénitentiaire au sein du ministère de la Justice dotée d'une base de données centralisées ;
- 3- Soutenir le développement d'une stratégie nationale de réhabilitation dans les centres de détention, accompagné d'un plan d'amélioration des conditions de vie de la prison centrale de Roumieh ; accès aux droits et à la justice... (spéciale attention aux populations vulnérables) ;
- 4- Renforcer la formation et la spécialisation dans le domaine des prisons tant des magistrats, des greffiers, du personnel administratif que des travailleurs sociaux ;
- 5- Soutenir l'action des ONGs opérant dans les prisons.

La phase 1 du projet vise à mettre les fondations de base pour un processus de réforme pénale qui s'inscrit dans un long terme incluant la gestion du transfert des compétences entre les 2 ministères. La phase 2 sera dédiée à approfondir le processus de réforme pénale en renforçant la capacité du Ministère de la Justice à gérer le système pénal du pays.

Mesures de prévention et de lutte contre le trafic d'êtres humains au Liban

L'objectif principal du projet est de renforcer les mécanismes de justice pénale en matière de lutte contre la traite des personnes (THB : Trafficking in Human Beings) en harmonie avec la convention et ses protocoles et d'augmenter les capacités d'investigation et d'identification des victimes grâce à la formation. Le Liban a ratifié la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et son Protocole en 2005.

Le présent projet est basé sur les résultats et recommandations issues de l'évaluation de la situation au Liban en matière de trafic d'êtres humain entreprise par le Ministère de la Justice, avec l'assistance technique de UNODC, dans le cadre du projet LEBR61 (2006-2008), intitulé «Mesures de Prévention et de Lutte contre le Trafic d'Etres Humains au Liban». Le projet en cours vise :

- a- Le renforcement des capacités législatives nationales y compris l'adoption des mesures pour protéger les victimes du trafic ;
- b- La formation du personnel en charge de l'investigation et de la poursuite judiciaire ;
- c- La mise en synergie de réseaux nationaux et internationaux au niveau de la justice, de la police et de la société civile afin de favoriser une aide à la victime dans son pays d'origine.